

Demandez le programme

Ce 28 février, Youtube a annoncé le lancement d'un service de télévision en streaming aux États-Unis, ciblant les millennials, cette génération de téléphages online qui privilégient les ordi, tablettes et autres smartphones. Mais en Belgique aussi, les offres s'accumulent. - Texte: **Hélène Delforge** -

Aux États-Unis, le marché de la vidéo a désormais largement dépassé le box-office (18 milliards de recettes par an, pour seulement 11 milliards en salle). En Belgique? Ces formules ont également le vent en poupe: on leur prédit une augmentation annuelle de 42,3 % des recettes jusqu'en 2019. Parmi elles, RTL à l'infini fête ses dix ans d'existence. Une décennie au cours de laquelle elle a affiné son offre et anticipé l'évolution future du marché télé. Marc Lellouche, Head of distribution et VOD du groupe, commente: *"La VOD est un mode de consommation qui prend de plus en plus de place dans les habitudes de consommation. À ce stade, ça ne remplace pas la vision "classique", en direct, mais vient plutôt en sus. Par mois, RTL à l'infini, ça représente environ 250.000 VOD via le bouton rouge (chez les opérateurs Proximus TV, Voo, Telenet, SFR et Scarlet). Aujourd'hui le marché VOD bouton rouge est arrivé à maturité après plusieurs années de croissance."*

Ce qui change, en revanche, c'est le succès croissant des autres supports, web, smartphones et tablettes. Et la tendance des consommateurs à passer en direct par des sites et applications spécifiques, indépendamment de leur fournisseur télé. Selon le CIM, 67 % des Belges francophones visionnent de la vidéo via le web, et la baisse de la vision sur poste fixe (PC) est désormais compensée

par la croissance de la consommation vidéo via smartphone. En 2016, le visionnage en ligne d'épisodes TV a augmenté de 34 % par rapport à 2015. Il n'y a toutefois pas (encore) le feu au lac pour les chaînes: le temps de consommation classique continue à augmenter dans le sud du pays (209 minutes par jour en 2016 contre 204 minutes par jour en 2015). Quels sont les programmes phare consommés à la demande? Marc Lellouche ne constate pas de révolution: *"Les programmes les plus visionnés en VOD sont les JT et la météo, puis les divertissements comme Les reines du shopping ou Chasseurs d'appart... Côté séries, ce sont les soaps qui remportent le plus de succès, tels Grey's Anatomy ou même Top Models. Viennent ensuite les grosses séries également pourvoyeuses de bonnes audiences TV comme Esprits criminels, Scorpion, Blacklist"*.

Comment une télé comme RTL, locale, réagit-elle à l'implantation croissante des géants internationaux? *"Nous travaillons au développement d'une nouvelle plateforme de distribution de nos contenus en VOD. Nous cherchons aussi à renforcer l'exclusivité de notre offre en multipliant les US Première →*

→ disponibles dans l'abonnement 24 heures après diffusion aux États-Unis. Nous cherchons aussi à renforcer nos productions propres pour accentuer le caractère local." Bref, la mutation est lancée, la réaction doit se faire sans tarder! Surtout que le véritable concurrent, comme l'a souligné à de nombreuses reprises Reed Hastings, C.E.O. de Netflix, c'est le téléchargement illégal. Outre le manque à gagner qu'il représente pour les différents médias, il a, également, contribué à dévaloriser le contenu online. Pourquoi payer quand c'est gratuit?

Les avantages du légal

Qu'est-ce qui incite à payer pour un produit dont on peut disposer gratuitement? Tout d'abord, la simplicité et la sécurité d'utilisation. Pas toujours facile, en effet, pour un internaute lambda de s'y

retrouver parmi les fichiers et sources variées, ni de supporter les fenêtres pop-up intrusives et anxieuses. Mais on a toujours, dans les parages, "un copain qui...". Alors, vient l'argument essentiel et évident du respect des auteurs, qui devrait, à un moment, peut-être, rêver, titiller les consciences de ceux qui se disent cinéphiles ou séries addicts. On constate, au fil du temps, qu'il ne fait plus mouche.

Alexandrine Duez, directrice adjointe des programmes sur Be tv, fournit d'autres points positifs à l'offre VOD: *"À côté de la question morale et de l'assurance de la légalité, ce qui fait la différence, aussi, ce sont les conditions de consommation. Avec Voo, nous proposons de la véritable HD, de très haute qualité, ce qui répond aux besoins des équipements domestiques. Pour savourer des films sur des écrans de grande taille, on ne peut pas se contenter d'un format compressé. De même, nous proposons en VOD des films en 3D, une vingtaine, suivant ce qui sort au cinéma. La possibilité de choisir sa version, doublée ou sous-titrée, est aussi un atout. La VOD accompagne aussi les spectateurs: il ne s'agit pas d'un fourre-tout où l'on pioche au hasard, il y a une vraie démarche d'information et d'aide au choix". **

"Contre le piratage, la VOD peut faire la différence grâce à son confort d'utilisation et sa qualité de diffusion."

LEXIQUE

AVOD (advertising supported video on demand). L'utilisateur peut regarder un contenu gratuitement, grâce à la pub. Comme sur Youtube, par exemple.

Free VOD (free video on demand). Un contenu déterminé est offert, sans publicité. Cela peut s'inscrire dans une offre promotionnelle ou une action "découverte" (Voo, par exemple, propose un film par mois pour inciter ses clients à la VOD).

SVOD (subscription video on demand). On paie un abonnement donnant accès à un catalogue de programmes. Netflix est le plus emblématique de ces services.

TVOD (transactional video on demand). C'est aussi ce que l'on appelle plus simplement VOD ou Pay per view: le consommateur loue à la pièce un contenu spécifique, qu'il peut regarder à volonté, sur différents supports, pendant une durée déterminée (généralement entre 24 et 48 heures).

Petit tour d'horizon des offres

On croule sous les formules. Attention, petit à petit, d'abonnement en abonnement, de craquages en petites envies d'un soir, les factures s'additionnent...

Les "vidéoclubs" (ou ce qu'il en reste)

DVD Post

Un catalogue de 230 titres en streaming, relativement récents, avec un fonds de classiques. Pour 7,45 € vous avez droit à 2 crédits. Un film normal en coûte 1, parfois 2 pour les nouveaux.

Google Play Films

Permet de regarder, sur ordinateur, mobile ou tablette (en ce compris les iPhone et iPad), des blockbusters, des émissions, des docs. Deux formules: location et vente. En location, on paie entre 5 et 6 € la nouveauté, 3 à 4 € pour des films plus anciens. À l'achat, c'est entre 10 et 17 €.

iTunes

Une offre similaire à Google Play Films. Sauf qu'elle nécessite, évidemment, un appareil disposant d'iTunes (Mac, PC, iPhone, iPad...). Le téléchargement est également possible. Vous disposez de 30 jours pour visionner un film loué, accessible durant 48 heures après son lancement. Prix similaires à Google Play Films.

Arte Boutique

Notre préférée! La chaîne franco-allemande propose un vrai choix éditorial. On peut y louer ou acheter plus de 400 films (indépendants, classiques, d'art, etc.) et plus de 2.000 documentaires aux thématiques variées. Les prix varient entre 1 et 10 € (dans le cas des achats).

Univers Ciné

L'outsider belge. C'est également une belle proposition que celle de ce site qui se concentre sur le cinéma indépendant, surtout belge et français. Il vous en coûtera entre 3 et 4 € par location, mais des Ciné Pass offrent des prix plus avantageux. www.universcine.be

La SVOD (par abonnement)

Netflix

L'incontournable, avec ses 1.600 films et 350 séries. En 2017, pour soutenir sa croissance et séduire un public international (désormais 47 % des abonnés sont hors des États-Unis), Netflix a annoncé la production de 1.000 heures de contenu propre et plus de productions locales. Trois formules d'abonnements sont possibles, suivant le nombre d'écrans connectables simultanément et la qualité du format, entre 7,99 € et 11,99 €.

Amazon Premium

Le dernier arrivé sur le marché. On n'y trouvera que du contenu propre, de grande qualité mais hélas relativement restreint. Cela reste le champion des prix, avec sa formule à 49 € par an. Gros bémol: en s'abonnant, on devient client Premium du web-marchand. Attention aux tentations.

Plush

Pour les cinéphiles, ce pionnier propose du cinéma français, belge et international. Le catalogue semble restreint (350 films) mais est souvent renouvelé, bien référencé et propose une section 18+. À côté de la VOD, on retient l'abonnement mensuel, illimité, de 9,95 €. www.plush.be

Les propositions des fournisseurs d'accès

Chez VOO

La VOD propose, à l'unité, des films récents des principaux studios français, belges et américains: soit 1.000 titres et des nouveautés régulières (et des films pour adultes). Ils peuvent être vus sur cinq appareils simultanément, durant 48 heures (entre 2,95 € et 4,95 € en moyenne)

La SVOD, via CanalPlay. Un catalogue riche, avec une grande part au cinéma français pour des films relativement récents (36 mois après la sortie dans les salles). À nouveau, la possibilité multi-écran existe. Le coût est de 9,99 € par mois, sans engagement.

Chez Proximus (également multisupport, via l'application Proximus TV)

La VOD propose environ 1.400 films. À côté des films récents (trois mois après la sortie), on trouve un beau catalogue d'anciens, des concerts et des émissions à revoir. Comptez entre 2,99 € et 5,99 €.

En SVOD, Proximus Movies et Series Pass proposent un bouquet de 40 séries et 500 films pour 9,99 € par mois. Avec le même délai que Canal Play. Netflix fait également partie de l'offre Proximus TV.

Les chaînes "classiques"

RTL à l'infini

La chaîne privée met gratuitement à disposition les infos, la météo ou les émissions politiques. À côté de cela, des VOD payantes "à la pièce": magazines, reportages, divertissements, humour, séries et programmes sportifs. On retrouve aussi à la pièce les US Premiere Exclusives: des séries en V.O. 24 heures après leur diffusion aux États-Unis. La majorité des téléspectateurs optent toutefois pour les abonnements. Il en existe deux formules: RTL Sélection, qui reprend une sélection de 200 films Belga et Disney et les émissions des trois chaînes pour 5,95 € par mois (hors séries). Et le Séries Pass, pour "bingewatcher" pour 4,95 € par mois.

RTBF Auvio

La chaîne publique propose pas mal de vidéos de rattrapage, gratuites, juste après la diffusion. De plus, des formules payantes des séries, en avant-première, sont proposées via les plateformes des opérateurs.

LA BONNE NOUVELLE

La Commission européenne a annoncé récemment que, à partir de 2018, les Européens abonnés à un service de contenus en ligne comme Netflix pourront accéder à celui-ci partout dans l'Union européenne. Cela met fin au principe du "géoblocage" qui nous empêchait de poursuivre nos séries lors de nos citytrips!